

Le référent laïcité en établissement scolaire

Note d'information du 06/11/2025 relative à la désignation du référent laïcité en établissement scolaire

Affaire suivie par :

Cabinet du recteur

Anne Morin, chargée de mission valeurs de la République auprès du directeur de cabinet
eavr@ac-creteil.fr

Références

Loi n° 2021-828 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République

Décret n° 2021-1802 du 23 décembre 2021 relatif au référent laïcité dans la fonction publique

JORF n°0300 du 26 décembre 2021 - Texte n° 90

Articles L121-1 ; 121-2 ; L121-7 du Code général de la Fonction publique

Annexe

Modèle de lettre de mission en pièce jointe

À l'attention de mesdames et messieurs les chefs d'établissement

La loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République vise à renforcer l'application des principes de laïcité et de neutralité dans les services publics.

Toutes les administrations de l'État sont tenues de nommer un référent laïcité « chargé d'apporter tout conseil utile au respect du principe de laïcité aux agents ou aux chefs de service qui le consultent. Il est également chargé d'organiser le 9 décembre de chaque année au sein de son administration une journée de la laïcité. »

Le décret du 23 décembre 2021 apporte des précisions quant aux modalités et critères de sa désignation ainsi qu'à sa mission.

À l'échelle de l'EPL, un référent laïcité est nommé par le chef d'établissement. Il conseille, éclaire et accompagne les acteurs pédagogiques et éducatifs qui le consultent et contribue à la promotion de la laïcité, notamment à l'occasion du 9 décembre, journée de la laïcité.

- *Pour consulter une proposition de lettre de mission du référent laïcité en EPLE : voir la pièce jointe.*

Au niveau académique, le référent laïcité en EPLE bénéficie :

- d'une formation obligatoire adaptée à sa mission ;
- d'un accompagnement de l'Équipe Académique Valeurs de la République (EAVR) dans sa mission et ses projets.

- de ressources et références mises en ligne sur la page de l'Équipe Académique Valeurs de la République (EAVR)
<https://www.ac-creteil.fr/l-equipe-academique-valeurs-de-la-republique-123679>
- Pour transmettre les **nom et coordonnées du référent laïcité** de votre établissement et permettre **la mise en relation avec l'EAVR**, adresser un courriel à l'intention d'Anne Morin (courriel : eavr@ac-creteil.fr).

Madjid OURIACHI
Directeur de cabinet